

L'Alsace samedi 9 octobre 2010

Les parents se mobilisent pour les emplois vie scolaire



À Colmar, un lâcher symbolique de ballons.
Photo Isabelle Glorifet

À Cernay et à Colmar, les premières manifestations de parents d'élèves contre la suppression de postes d'emploi vie scolaire se sont déroulées hier.

Cette réaction était attendue depuis l'alerte lancée, par le syndicat d'enseignants SNUipp-FSU du Haut-Rhin, sur le non-renouvellement programmé, dans le Haut-Rhin, de 40 % des contrats EVS d'ici fin juin 2011 (notre dossier dans L'Alsace du 1^{er} octobre).

Car, l'émotion et la mobilisation sont à la hauteur de l'investissement qui avait été fondé sur ces personnes affectées à « l'assistance administrative » des directeurs d'école, une définition qui traduit mal la multiplicité des tâches assurées.

Cernay : à la mairie

À Cernay, les rues menant à tous les établissements du premier degré ont été bloquées, dès les premières heures de la matinée, pour protester contre la suppression de six postes d'EVS, en vertu de la cure d'amaigrissement réclamée par le ministère.

Le député-maire UMP Sordi a reçu les parents en colère à la mairie, les assurant être intervenu au plus haut niveau, tout en leur rappelant que « nous sommes en phase de restriction budgétaire et tout le monde doit faire des efforts ». Son voisin Jacques Muller, sénateur-maire Vert de Wattwiller, a eu beau jeu de rappeler, dans un communiqué, que la Révision générale des politiques publiques avait été votée par tous les parlementaires de la majorité.

À Colmar, les parents d'élèves ont choisi une action très symbolique pour faire connaître leur opposition au départ d'une EVS affectée à l'école maternelle Pasteur : depuis la cour de l'établissement, ils ont lâché une grosse centaine de ballons multicolores auxquels était attaché un message réclamant le retour de cette dernière.

Rappelons que l'inspection d'académie, qui ne nie pas l'ampleur des coupes dans les effectifs d'EVS, précise que les critères appliqués pour choisir entre les postes supprimés et les postes préservés tiennent compte de la lourdeur des tâches de direction et du besoin, qu'il y aurait, ou non, d'une assistance au directeur. Un argument difficile à faire entendre aux parents, pour qui, partout, l'EVS est (ou était) indispensable, tandis que les enseignants touchés en sont réduits, pour faire le travail des EVS disparus, à soit faire des heures supplémentaires, soit prendre sur le temps précieux que requièrent l'enseignement et l'épanouissement de leurs élèves.

L. M. avec les rédactions de Thann et de Colmar